

Monsieur le Conseiller fédéral
Guy PARMELIN
Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche DEFR
3003 Berne

Par courrier électronique :
energie@bwl.admin.ch

Paudex, le 18 novembre 2021
PGB

**Consultation : transfert de tâches publiques du domaine Energie de
l'Approvisionnement économique du pays**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons pris connaissance des projets de modification d'ordonnance, respectivement de nouvelle ordonnance, visant à transférer des tâches publiques à des organismes privés concernant l'approvisionnement en électricité et en gaz. Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre position.

Dans le domaine de l'électricité, l'ordonnance sur l'organisation de la branche électricité pour garantir l'approvisionnement économique du pays (OOBE) confiera à Swissgrid SA (société nationale du réseau de transport) la mise en place et l'exploitation d'un système de monitoring sur la situation actuelle et les évolutions prévues de l'approvisionnement en électricité.

Dans le domaine du gaz, l'ordonnance sur l'organisation du secteur gazier pour garantir l'approvisionnement économique du pays (OOSG) confiera à l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG) les préparatifs nécessaires pour faire face à une éventuelle pénurie de gaz résultant de perturbations du marché.

L'exécution de ces tâches publiques par des organismes privés donnera lieu à une indemnisation – à tout le moins provisoire dans le domaine de l'électricité, en attendant une révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité.

Nous sommes favorables au principe de délégation de tâches publiques lorsque cela se révèle opportun et permet d'atteindre une plus grande efficacité. En l'occurrence, les deux projets d'ordonnance nous paraissent opportuns et adéquats. **Sous réserve de la position des représentants des secteurs concernés, nous sommes donc favorables à l'ensemble des dispositions mises en consultation.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce qui précède et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Centre Patronal



Pierre-Gabriel Bieri

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
F +41 58 796 33 11
info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
T +41 58 796 99 09
F +41 58 796 99 03
cpbern@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch